

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde



**STAGE D'INTÉGRATION À LA VIE PROFESSIONNELLE**  
**Enseignement du français langue seconde ( primaire, secondaire ou adultes)**

**EDU4107- 9 crédits**  
**Guide du stage 2022-2023**

---

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs

Centre de formation initiale des maîtres  
Faculté des sciences de l'éducation

Université  
de Montréal

C.P. 6128, Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

## COORDONNÉES



Stagiaire : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Enseignant (e) associé (e) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Superviseur (e) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

### Équipe des stages BEFLS

**Annick Lépine**, Responsable des stages

[a.lepine@umontreal.ca](mailto:a.lepine@umontreal.ca)

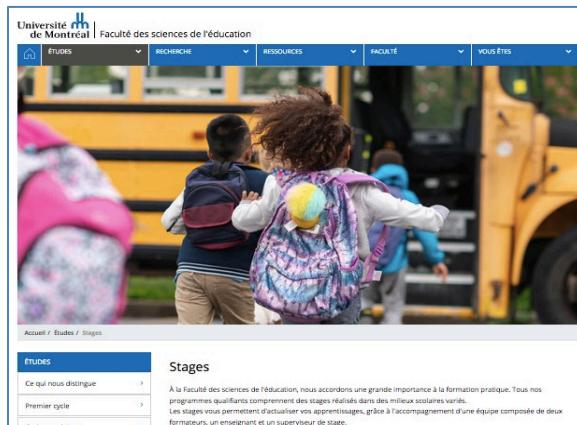
**Marie-Ève Delfosse, technicienne responsable du placement**  
[marie-eve.delfosse@umontreal.ca](mailto:marie-eve.delfosse@umontreal.ca)

Guide mis à jour par  
Annick Lépine, responsable et  
l'équipe des stages BEFLS

*L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture*

# RESSOURCES NUMÉRIQUES

## SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

↗ <https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

## RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS



Formation des enseignants associés  
Accueil / Mes cours / Enseignants associés

Bienvenue sur la page StudiUM des enseignants associés

Nous sommes très heureux d'inaugurer cette nouvelle plateforme sur laquelle vous trouverez des ressources pertinentes pour vous soutenir dans l'accompagnement des stagiaires en enseignement. Si vous désirez en savoir plus et échanger avec d'autres enseignants dans le cadre des activités de soutien à l'accompagnement de stagiaires, nous vous invitons à vous inscrire à la formation en communiquant avec le responsable des stages de votre établissement.

Bonne navigation, et au plaisir d'échanger avec vous!

Ariane Provencher, responsable de la formation des enseignants associés

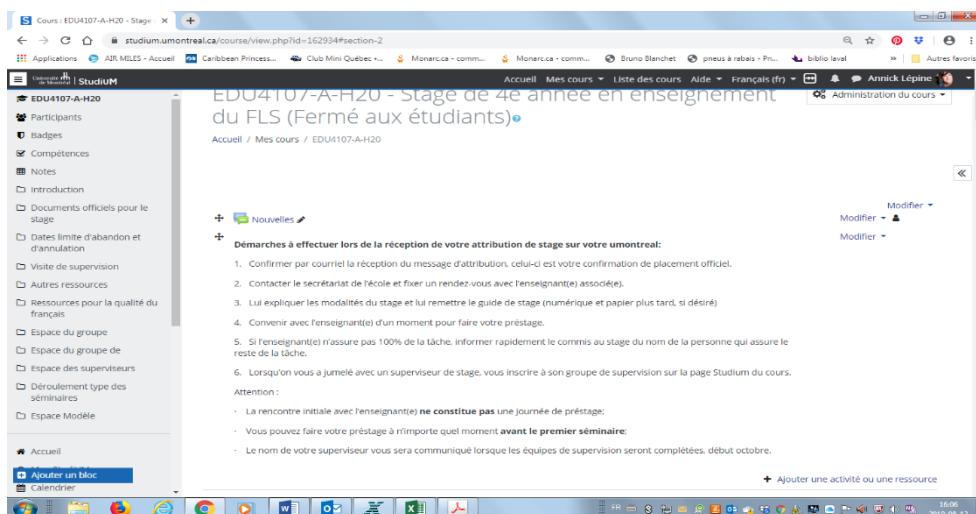
La page StudiUM FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

↗ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procédurier.  
[https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription\\_Page\\_Studium\\_FC\\_EA.pdf](https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf)

## RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. ↗ <https://studium.umontreal.ca/>



EDU4107-A-H20 - Stage de 4e année en enseignement du FLS (Fermé aux étudiants)

Nouvelles

Démarches à effectuer lors de la réception de votre attribution de stage sur votre umontreal:

1. Confirmer par courriel la réception du message d'attribution, celui-ci est votre confirmation de placement officiel.
2. Contacter le secrétariat de l'école et fixer un rendez-vous avec l'enseignant(e) associé(e).
3. Lui expliquer les modalités du stage et lui remettre le guide de stage (numérique et papier plus tard, si désiré).
4. Convenir avec l'enseignant(e) d'un moment pour faire votre prestige.
5. Si l'enseignant(e) n'assure pas 100% de la tâche, informer rapidement le commissaire au stage du nom de la personne qui assure le reste de la tâche.
6. Lorsqu'on vous a jumelé avec un superviseur de stage, vous inscrire à son groupe de supervision sur la page Studium du cours.

Attention :

- La rencontre initiale avec l'enseignant(e) ne constitue pas une journée de prestige;
- Vous pouvez faire votre prestige à l'importe quel moment avant le premier séminaire;
- Le nom de votre superviseur vous sera communiqué lorsque les équipes de supervision seront complétées. début octobre.

## TABLE DES MATIERES

---

PRESENTATION DU STAGE D'INTEGRATION A LA PROFESSION .....	5
CHEMINEMENT DES ETUDIANTS .....	6
FORMULE DU STAGE.....	8
CALENDRIERS .....	10
REGLEMENTS A L'INTENTION DES STAGIAIRES.....	12
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	14
LES VISITES DE SUPERVISION.....	16
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES .....	17
ANNEXES	
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIE ET LE STAGIAIRE.....	18
DES SUGGESTIONS POUR L'OBSERVATION ET LA CUEILLETTE DE L'INFORMATION.....	20
GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE.....	22
LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION .....	23
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE.....	24

## PRÉSENTATION DU STAGE D'INTÉGRATION À LA PROFESSION

---

Le stage EDU 4107 fait suite à trois stages répartis sur les trois premières années du baccalauréat en enseignement du français langue seconde. De ces expériences pratiques, il nous apparaît important de mettre en évidence le fait que le premier stage était d'une durée de 7 jours d'observation en accueil au secondaire, le deuxième, d'une durée de 23 jours en immersion au primaire incluant deux semaines de prise en charge de 50% de la tâche de l'enseignant, et que le troisième, d'une durée de 35 jours au secondaire, incluait un minimum de 30 jours consécutifs de prise en charge de 50% à 75% de la tâche complète de l'enseignant. Le stage EDU 4107 s'avère donc être un réel défi pour les stagiaires, puisqu'il comprend un total de 53 jours, incluant au minimum 36 jours de prise en charge complète. Situé en fin de formation, il vise le développement de l'autonomie professionnelle.

La réussite du stage EDU 4107 s'accompagne de l'octroi du brevet d'enseignement. Cette reconnaissance exige que les stagiaires et tous les intervenants qui agissent auprès d'eux différencient les interventions en fonction des besoins individuels de formation et s'assurent que les compétences professionnelles prescrites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2020) soient suffisamment développées pour permettre l'insertion dans les milieux scolaires immédiatement après le stage.

La formule de ce stage vous permettra de constater l'immense responsabilité qui est confiée aux stagiaires. Dès **les premiers jours de la session d'automne**, ils doivent préparer la période du stage intensif **en s'intégrant, si possible, aux principales activités de la rentrée, incluant le contact avec les parents, l'équipe-cycle et l'équipe-école**. Ils doivent aussi recueillir des informations sur les élèves de la classe ayant des besoins particuliers et se documenter sur les types de cas avec lesquels ils auront à travailler, selon l'ordre d'enseignement où est réalisé le stage ( primaire, secondaire ou adultes). Lors de l'animation des premières activités, les stagiaires doivent poser des gestes pour créer un lien significatif avec chacun des élèves. Ces premières actions dans le milieu de stage permettront de mettre en place des conditions favorables au développement des 13 compétences professionnelles.

Malgré les nombreuses activités prises en charge par les stagiaires, le rôle des enseignants associés est primordial. D'abord modèles, plus présents dans les trois premiers stages, ils passent au rôle d'accompagnateurs dans le but de soutenir le développement de l'identité professionnelle des stagiaires. Ces derniers doivent, de leur côté, faire preuve d'autonomie, de créativité, d'ouverture et de professionnalisme dans tout ce qu'ils entreprennent afin de terminer ce stage avec une image claire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils auront à peaufiner à la suite du stage. Nous vous souhaitons à chacun de vivre une expérience des plus enrichissantes.

## CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS

---

L'orientation générale du programme suggère une polyvalence, réalité factuelle de la tâche d'un enseignant en français langue seconde (FLS). Il est attendu qu'à la fin de sa formation, le futur enseignant pourra intervenir aux ordres d'enseignement primaire, secondaire et à l'éducation des adultes. Il pourra enseigner dans le cadre des différents programmes offerts en FLS. Le programme de FLS comprend des cours dans les disciplines contributoires (linguistique et littérature), des cours en éducation (fondements, psychopédagogie et didactique spécialisée de l'enseignement du FLS) et des stages comprenant environ 700 heures dans les écoles. **En 4<sup>e</sup> année, les étudiants qui ont un parcours régulier, peuvent choisir l'ordre d'enseignement.**

Tout au long de leur formation, les étudiants reçoivent une formation théorique en alternance avec la formation pratique offerte en stage. Certains cours sont directement reliés au stage et peuvent y être réinvestis. Vous pouvez consulter un exemple de ce cheminement :

1ère année : Initiation à l'enseignement du FLS	2e année : Enseignement du FLS au primaire
Grammaire pour futurs enseignants (hors-programme) OU	Oral
Français écrit pour futurs enseignants 1	Acquisition et apprentissage des langues
Histoire et philosophie de l'éducation	Didactique de la littératie en FLS
Les écrits sur les pratiques d'enseignement	Didactique des maths en langue seconde
Notions de phonétique et de phonologie	Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages
L'adolescent et l'expérience scolaire	Système éducatif et profession enseignante
Notions de maths et de did pour l'ens en FLS (hors programme)	Gestion de classe en L2
Français écrit pour futurs enseignants 2	Enseignement de la forme en FLS
Didactique de l'oral en FLS	Culture, littérature jeunesse et didactique
Grammaire française et didactique	La régulation des apprentissages et le jugement
Sociolinguistique et FLS	Intégration des TIC
Notions de syntaxe	Laboratoire d'enseignement en FLS
Apprentissage scolaire et développement	Stage en immersion du français au primaire
Stage de familiarisation en accueil, secondaire	Oral/littératie en FLS
L'enseignement en FLS	

<b>3e année : Enseignement du FLS au secondaire et aux adultes</b>	<b>4e année : Insertion dans la vie professionnelle (choix d'un ordre d'enseignement)</b>
École et environnement social	<b>Orientation primaire</b>
Instruments pour l'évaluation en FLS	Les sciences humaines au primaire
Analyse de textes	Didactique des maths au primaire en L2
Un cours à option : Cours de langue	Didactique des arts plastiques et diversité culturelle
Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques	Recherche et pratique enseignante
Un cours à option : Introduction à la littérature québécoise Introduction à la francophonie Paralittératures	Didactique de la planification en FLS
Élèves à besoins particuliers	Stage de 4 <sup>e</sup> année en enseignement du FLS
Stage de 3 <sup>e</sup> année en enseignement du FLS	Réalisation d'une recherche en FLS
L'évaluation et la différenciation en FLS	Didactique des sciences et des technologies
	<b>Orientation secondaire</b>
	FLS difficultés d'apprentissage/retard scolaire
	Didactique de la culture religieuse
	Didactique de l'US au secondaire en FLS
	Recherche et pratique enseignante
	Didactique de la planification en FLS
	Stage de 4 <sup>e</sup> année en enseignement du FLS
	Intervention éducative auprès des adultes
	Réalisation d'une recherche en FLS

Lien vers la page StudIUM des plans de cours :  
<https://studium.umontreal.ca/mod/folder/view.php?id=634287>

N'hésitez pas à discuter avec votre stagiaire du contenu des cours et des liens qu'il peut faire avec l'expérience pratique.

## FORMULE DU STAGE

Élément	Spécificités
<b>STAGE</b> 53 jours dont 5 jours à réaliser durant la session d'automne  <b>SÉMINAIRES</b> : 5	<p><i>Avant de débuter les 5 jours de stage de l'automne, le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les 5 premiers jours de stage se font à l'automne. Une ou deux de ces journées devraient être réalisées lors de la rentrée scolaire, si possible.</b>  <i>*Dans le cas des stages aux adultes, une prise de contact doit se faire avec l'enseignant associé durant l'automne, mais le calendrier d'hiver pourra être modifié pour permettre la réalisation d'un stage intensif de près de 50 jours. Cette modification sera faite par la responsable des stages. La date de fin de stage ne peut pas être modifiée.</i> </li> <li>• <b>Les stagiaires doivent compléter 46 jours minimum auprès des élèves, sur les 53 jours du stage.</b></li> <li>• Participation obligatoire à 5 séminaires conformément au calendrier</li> </ul>
<b>Volet intégration et prise en charge progressive</b>  5 jours de l'automne et les 7 premiers jours consécutifs du stage intensif.	<p><b>Observation active</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fonctionnement du groupe</li> <li>▪ comportement d'élèves</li> <li>▪ approches pédagogiques</li> <li>▪ modèles de gestion de classe</li> </ul> <p><b>Assistanat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.</li> </ul> <p><b>Interactions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves.</li> </ul> <p><b>Prise en charge progressive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>5 premiers jours de stage à l'automne</b> selon les disponibilités de l'étudiant <b>et une journée en janvier.</b> Par exemple, ces journées pourraient servir à :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à une des journées pédagogiques de la rentrée;</li> <li>- participer à une journée des activités de la rentrée;</li> <li>- animer une activité de présentation;</li> <li>- assister à la rencontre de parents en début d'année (<b>n'est pas comptabilisée dans les journées de stage, mais est obligatoire</b>);</li> <li>- prendre connaissance de la première communication aux parents et en discuter;</li> <li>- participer à certaines rencontres de parents lors de la remise du 1<sup>er</sup> bulletin;</li> <li>- lire les plans d'intervention et participer à une rencontre, s'il y a lieu;</li> <li>- participer à une réunion d'équipe-cycle et d'équipe-école;</li> <li>- créer un lien significatif avec les élèves.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités planifiées rigoureusement durant les 5 jours de l'automne et les 7 premières journées du stage intensif.</b></li> </ul>

<b>Volet intervention et prise en charge complète</b>  Minimum 36 jours consécutifs	<b>Prise en charge complète</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prise en charge complète et autonome* de la classe à partir d'un <b>cahier de planification bien élaboré</b> durant au minimum, 36 jours consécutifs (outils sur StudiUM).</li> </ul> <p><i>*L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignant associé.</li> </ul>
<b>Supervision : 3 visites</b>  Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire	<b>Déroulement des visites</b>  Les exigences relatives aux disciplines enseignées seront déterminées par le superviseur.  <b>Première visite (dans les deux premières semaines de stage)</b>  <b>Deuxième visite</b> (à la mi-stage)  <b>Troisième visite</b> (vers la fin du stage)  <b>Chacune</b> des visites comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation d'une période complète d'animation d'une situation <b>dynamique, originale et créée par le stagiaire</b>.</li> <li>• Rencontre de rétroaction <b>idéalement en triade</b> avec l'enseignant associé; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action.</li> </ul> Évaluation du stagiaire tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée,  L'enseignant prépare ensuite la grille d'appréciation qui <b>sera remise à l'étudiant et au superviseur via courriel (en PDF), lors de la dernière journée du stage.</b>

Le stage se déroule en présence, à moins d'avis contraire. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance seront disponibles sur la page StudiUM du stage et par votre superviseur.e de stage.

## CALENDRIERS

### EDU 4107 - B. Ed. 4 Français langue seconde

1<sup>er</sup> trimestre

A2022

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2			1	2	3	4	5	6		1	2	3			
3	4	5	6	7	8	9			7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16			14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23			21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30			28	29	30	31				25	26	27	28	29	30
31																					

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1				1	2	3	4	5			1	2	3		
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12		4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19		11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26		18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30					25	26	27	28	29	30
30	31																			

<p><b>Cours:</b> du 6 septembre au 23 décembre</p> <p><b>Fête du travail :</b> 5 septembre</p> <p><b>Action de grâce :</b> 10 octobre</p> <p><b>Semaine d'activités libres :</b> du 24 au 28 octobre</p>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Stage :</b> EDU 4107 - 9 cr.</p> <p>deux demi-journées d'accueil <b>avant le 21 novembre</b></p> <p>5 jours de stage à faire avant le stage intensif</p> <p>et 48 jours du 30 janvier au 14 avril 2023</p>	<input type="checkbox"/>	<p><b>5 séminaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 novembre de 8h30 à 11h30</li> <li>- 8 décembre de 12h30 à 15h30</li> <li>- 8 février de 17h00 à 20h00</li> <li>- 16 mars de 17h00 à 20h00</li> <li>- 17 avril de 17h00 à 20h00</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--	--------------------------	--	--------------------------

## EDU 4107 - B. Ed. 4 Français langue seconde

2<sup>e</sup> trimestre

H 2023

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28					26	27	28	29	30	31	
29	30	31																		

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1														
2	3	4	5	6	7	8		1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	
30							28	29	30	31										

<b>Cours</b> : du 9 au 27 janvier
<b>Semaine d'activités libres</b> : selon le calendrier de votre milieu scolaire
<b>Congé de Pâques</b> : 7 au 10 avril
<b>Colloque des finissants</b> : 28 avril

<b>Stage</b> : EDU 4107 - 9 cr.
2 demi-journées d'accueil avant le 21 novembre
5 jours de stage à faire avant le stage intensif
et 48 jours du 30 janvier au 14 avril 2023

<b>5 séminaires</b> :
- 21 novembre de 8h30 à 11h30
- 8 décembre de 12h30 à 15h30
- 8 février de 17h00 à 20h00
- 16 mars de 17h00 à 20h00
- 17 avril de 17h00 à 20h00

<b>Dépôt du bilan réflexif</b> : au plus tard le 21 avril


## RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

---

### 1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))<sup>[1]</sup>.
  - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
  - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
  - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
  - 1.3.4. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. **À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école**.
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les Centres de services scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son centre de services scolaires ou de son établissement.
- 1.6. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide [Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

### 2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors des intentions et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires** prévus au calendrier est **obligatoire**.
  - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
  - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
  - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

---

<sup>[1]</sup> Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés **dans un français correct et aux dates fixées**.

## ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge les tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation. Le stagiaire est donc le premier responsable de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La co-formation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

### Rôle de l'enseignant associé

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage;**
- établir un premier contact avec le superviseur dès l'automne;
- participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage (**cette rencontre est essentielle et permet d'établir un premier contact afin d'harmoniser les attentes de chacun dans l'intérêt de la formation du stagiaire**);
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
  - **Superviser** sa planification quotidienne et à long terme (sommaire et détaillée) : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
  - **Commenter** ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage** des activités.
- **Observer, au moins trois heures par semaine**, et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

### Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire avant le <b>2<sup>e</sup> séminaire</b>
Grille mi-stage (ou grille de suivi hebdomadaire)	Remplir la grille qui sera fournie par le stagiaire.	Remettre au SUP et à l'étudiant (via courriel), échéance à déterminer par le SUP
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation qui sera fournie par le stagiaire, lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

## Rôle du superviseur

- **Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.**
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

## Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- **En 4<sup>e</sup> année, participer à l'évaluation du stagiaire par le biais de la grille d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.**

## LES VISITES DE SUPERVISION

---

Les visites de supervision visent à **développer une pratique réflexive chez le stagiaire** et à l'amener, de plus en plus, à identifier et à expliciter les liens entre ses interventions d'enseignement et l'apprentissage de la matière par les élèves. Ces visites représentent une bonne occasion de cibler des groupes comportant certains défis afin d'explorer des stratégies d'intervention avec l'enseignant associé et le superviseur.

### Avant chaque séance de supervision :

**Au moins 48 heures à l'avance**, le stagiaire remet à son enseignant associé et à son superviseur, la planification détaillée de l'activité qui fera l'objet de l'observation.

### **Lors de la première visite, dans les semaines 2 et 3, le superviseur :**

- échange avec l'enseignant associé et le stagiaire sur le déroulement et les conditions du stage jusqu'à maintenant;
- réalise une observation du stagiaire en classe (**période complète**);
- discute avec le stagiaire au sujet des effets de son enseignement effectué sur les apprentissages des élèves, si possible en présence de l'enseignant associé.
- identifie, avec l'enseignant associé et le stagiaire, les forces à exploiter pour la suite du stage;
- échange avec le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation
- effectue, avec l'enseignant et le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage (plans d'action).

### **Lors de la deuxième visite, dans les semaines 5 et 6, le superviseur :**

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation du stagiaire en classe (ou sur vidéo) (**période complète, captée et transmise 48 heures à l'avance**);
- échange avec le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation et notamment sur les aspects qui avaient été ciblés et sur les répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves, cela, si possible, en présence de l'enseignant associé;
- effectue, avec l'enseignant et le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan précis des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage.

### **Lors de la troisième visite, dans les semaines 8 et 9, le superviseur :**

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation du stagiaire en classe (**période complète, captée et transmise 48 heures à l'avance**);
- échange avec le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation en lien avec l'apprentissage des élèves et notamment sur les aspects qui avaient été ciblés, si possible, en présence de l'enseignant associé;
- échange avec l'enseignant associé sur l'appréciation à faire; le stagiaire, outillé de sa propre auto-évaluation, participe à au moins une partie de la rencontre.

### **LE SUPERVISEUR DEMANDE UNE RÉFLEXION POST-VISITE DE SUPERVISION** (sera spécifié par le superviseur)

Après la ou les visite.s de supervision, le stagiaire fait parvenir une réflexion à son enseignant associé et superviseur (48h après la visite) où il résume le contenu des échanges faits en triade. Il décrit ses forces et ses défis en rapport à la leçon observée et aux différentes compétences professionnelles.

## TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document [Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante](#), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles ont été actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui. Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au **guide d'évaluation** qui sera fourni par l'étudiant et disponible sur le site des stages (<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>).

**Bien que toutes les compétences doivent se développer dans le cadre de la formation pratique**, les attentes universitaires mettent l'accent sur un certain nombre de compétences qui varie en fonction des exigences spécifiques de chacun des stages (**compétences discriminantes**). Ces compétences font l'objet d'une **attention particulière** pour leur développement de la part du stagiaire et d'un **accompagnement explicite** de la part des formateurs, superviseur et enseignant associé. De plus, elles sont évaluées de manière **formative et sommative**. Les autres compétences, qui sont non discriminantes, font aussi l'objet d'un accompagnement et d'une évaluation formative. Il est attendu que le stagiaire s'y initie et les explore dans le cadre de son stage.

**Pour ce dernier stage**, les 13 compétences sont discriminantes. **Chacune des compétences est accompagnée de dimensions** (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par le stagiaire. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de ces 13 compétences.

### Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement
CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre
CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession



## ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

### ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIE ET PROJET DE LA CLASSE

**Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :**

**Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :**

**Autres attentes :**

## ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

**Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :**

**Accompagnement souhaité :**

**Modalités d'encadrement du stage :**

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

---

Signature du stagiaire

---

Date

---

Signature de l'enseignant associé

---

Date



ANNEXE 2

## DES SUGGESTIONS POUR L'OBSERVATION ET LA CUEILLETTE DE L'INFORMATION

**Les demi-journées d'accueil sont essentielles à la préparation du stage. Elles devraient avoir lieu dans les semaines de la rentrée scolaire des élèves.**

### Les cinq jours à l'automne

À la suite d'observations en classe et d'échanges avec l'enseignant qui aident le stagiaire à mieux connaître les particularités de la situation de l'enseignant et de son ou de ses groupes d'élèves, le stagiaire peut s'impliquer graduellement dans les activités de classe.

Durant cette période, l'**enseignant** :

- Partage l'information sur : son groupe ou ses groupes d'élèves, les contenus à enseigner, les projets en cours ou à développer, l'horaire, les échéances, etc. ;
- Guide les observations du stagiaire ;
- Le présente aux élèves, à l'équipe pédagogique et au personnel de l'école ;
- Rend explicites ses pratiques de planification, de gestion et d'évaluation ;
- Prévoit un espace de travail pour le stagiaire.

Durant cette période, le **stagiaire** :

- Assiste l'enseignant : accueil des élèves, activités en classe, réquisition de matériel, etc. ;
- S'informe des règles d'organisation de la classe, des procédures de fonctionnement et des modalités de travail des élèves ;
- Observe le fonctionnement de l'enseignant en classe et les réactions des élèves (voir la fiche suggérée sur studiUM) et en discute avec l'enseignant ;
- S'informe précisément des compétences à développer et des contenus à enseigner, de la planification des étapes qui précèdent et qui suivent son stage afin de faire les liens nécessaires ;
- S'informe des attentes de l'enseignant : ses exigences, les planifications requises, le ou les groupes à prendre en charge, etc. ;
- S'informe du contexte dans lequel il sera appelé à intervenir en vue de préparer son projet professionnel (studiUM).

## La période intensive de stage

Dès le début de la période intensive, le **stagiaire** présente son projet professionnel à l'enseignant et en discute avec lui ; il le présente aussi à la direction de l'école.

Le stagiaire prend graduellement en charge (5 jours de co-enseignement selon le besoin) la tâche d'enseignement définie. Cette prise en charge se fait plus ou moins rapidement selon le cadre didactique, les disciplines à enseigner ou les niveaux d'enseignement que comporte la tâche.

L'enseignant joue un rôle de mentor auprès du stagiaire. Il est disponible pour le stagiaire et attentif à l'évolution de la situation de prise en charge de l'enseignement. Des moments quotidiens d'observation et d'échange sont prévus.

Durant cette période, l'**enseignant** :

- Facilite l'installation du stagiaire à l'école et dans les classes (espace de travail, clés, etc.) ;
- Précise la composition des sous-groupes dans les classes ;
- L'aide dans sa planification d'actions, le questionne ou attire son attention sur l'impact possible des choix d'activités ou de mode de gestion de classe (voir la suggestion d'un instrument de planification à l'annexe 3) ;
- Lui donne accès au matériel pédagogique et aux ressources ;
- Observe régulièrement le stagiaire et donne de la rétroaction ;
- Met son expérience à contribution en offrant des commentaires et des suggestions utiles ;
- Le confère dans son autorité en présence des élèves ;
- Le guide dans ses contacts avec les parents ;
- Lui propose de nouveaux défis lorsqu'il perçoit une certaine aisance dans le déroulement quotidien des activités et le soutient dans son expérimentation ;
- Lui propose, si possible, des occasions d'échanges auprès d'autres enseignants et d'autres stagiaires ;
- L'invite à participer à des activités hors classe, lui fait assumer des surveillances et d'autres tâches connexes ;
- Le soutient dans l'apprentissage de l'enseignement, prend du temps pour l'écouter ;
- Échange avec le superviseur, lors de sa venue à l'école, sur les activités, les apprentissages réalisés ou en voie de l'être, sur ceux qui posent un problème, les réussites, les particularités du stage, etc. ;
- Facilite la participation du stagiaire aux séminaires en cours de stage et échange avec le stagiaire sur son déroulement ;
- Communique avec le superviseur, si nécessaire, pour faire part d'un problème et l'inviter à une observation supplémentaire ;
- Participe à l'évaluation.

Pour faciliter le processus d'observation et la rétroaction au stagiaire, le superviseur pourra vous demander de remplir des grilles de suivi hebdomadaire. Celles-ci vous seront remises par votre stagiaire. L'objet d'observation est défini, avec le stagiaire, à partir d'échanges sur ses préoccupations. Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Une grille par cycle-horaire peut être complétée. Les grilles seront ensuite remises au superviseur par l'entremise du stagiaire et/ou via courriel.



### GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE

(Une copie Word de ce fichier vous sera fournie par votre stagiaire)

Pour faciliter le processus d'observation et la rétroaction au stagiaire, le superviseur vous demandera de remplir des grilles de suivi hebdomadaire. Celles-ci vous seront remises par votre stagiaire. L'objet d'observation est défini, avec le stagiaire, à partir d'échanges sur ses préoccupations. Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Une grille par cycle-horaire peut être complétée. Les grilles seront ensuite remises au superviseur par l'entremise du stagiaire.

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par l'étudiant. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix. Le guide d'évaluation, qui détaille les comportements indicateurs des apprentissages visés, peut aider à identifier ces points.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par le stagiaire. Noter précisément les comportements du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. Le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.
- 4) Ces grilles pourraient être demandées par le superviseur afin de documenter la progression du développement des compétences.

## LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION

### Activité d'apprentissage

Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

### Amorce

Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

### Axe de développement

Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

### Déclencheur

Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

### Différenciation

Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

### Intention pédagogique

Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.

Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de...*).

### Objectivation

Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

### Réinvestissement

Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

### Situation d'apprentissage (SA)<sup>1</sup>

Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.

La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

### Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

### Situation d'évaluation

Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

### Transfert

Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

<sup>1</sup> Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre SEA et SAÉ.

## AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

*Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle*

### Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,<sup>2</sup> un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)<sup>3</sup>. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

### Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.<sup>4</sup>
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

<sup>2</sup> Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825  
\* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

<sup>3</sup> Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

<sup>4</sup> <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>  
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

## Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles<sup>5</sup>

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.<sup>6</sup>

## Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.<sup>7</sup>

Révisé juin 2019

---

<sup>5</sup> <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

<sup>6</sup> [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf) (dimension 1)

<sup>7</sup> St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.